

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ : PRÉ-REQUIS**

- Exercer une activité professionnelle de designer en tant que salarié ou indépendant
- Résider sur le territoire français
- Détenir la propriété intellectuelle d'un concept incarné dans une esquisse, une maquette, un prototype ou tous types de réalisations y compris numérique

**Évaluation****ÉCHELLE DE 1 À 3 :**

- 1 = Réponse insuffisante
- 2 = Réponse partielle
- 3 = Réponse au niveau de l'attendu

**Critères****PROJET (/9) :**

- Les objectifs du projet sont-ils clairement définis ? (/3)
- Le concept résout-il un problème spécifique ? Répond-il à un besoin spécifique ? (/3)
- Le concept développé est-il suffisamment mature et incarné dans une forme permettant d'étudier sa valorisation, transfert sur le marché ? (/3)

**IMPACT (/9) :**

- Impact environnemental : en quoi le concept intègre-t-il des entrées environnementales : écoconception, économie circulaire, bio mimétisme ? (/3)
- Impact social : en quoi le projet s'articule avec son environnement (population, écosystème, territoire) ? (/3)
- Impact économique : le projet a-t-il un objectif économique concret ? (/3)

**LE PORTEUR DE PROJET (/9) :**

- Lettre de motivation (/3)
- Parcours professionnel (/3)
- 2/3 réalisations emblématiques (/3)

**CONTACT : Marion LAÏCH**  
**[mleich@designersplus.fr](mailto:mleich@designersplus.fr)**  
**07 88 80 98 26**